

Feux de forêt : campagne de prévention

L'État lance une campagne estivale pour la prévention du risque incendie

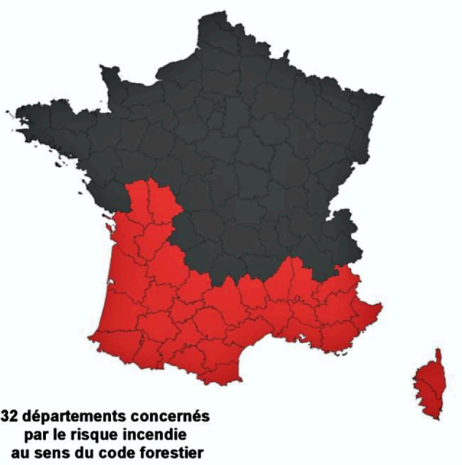


Feux de forêt : campagne de prévention

La campagne met ainsi en avant les 6 bons comportements à adopter pour ne pas déclencher de feux de forêt :

Cette campagne nationale ciblera en particulier les territoires les plus exposés, dans le Sud de la France. Elle touchera ainsi 32 départements et 5 régions, dont la Provence-Alpes-Côte d'Azur, L'Auvergne Rhône Alpes l'Aquitaine, l'Occitanie et la Corse. Celle-ci sera déployée dans la presse quotidienne régionale au mois de juillet 2018 ainsi que sur les réseaux sociaux et sur Internet avec un site dédié (<http://www.attention-feux-foret.gouv.fr>) jusqu'au mois d'août 2018.

Illustration Pixabay.com



Capture d'écran (55).png